

PORTANT ATTRIBUTION D'UNE AIDE INDIVIDUELLE A LA MOBILITE INTERNATIONALE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'Education ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération n°2024-05-31-05 du conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne du 31 mai 2024 donnant délégation au Président pour l'attribution des prix de concours, des bourses à la mobilité et toute aide individuelle, dans la limite des crédits alloués à ces dispositifs ;

ARRETE

Article 1 :

Le Président de l'UCA accorde une aide à la mobilité internationale d'un montant total de 8980 € aux 29 étudiants de l'IUT Clermont Auvergne Campus Aurillac, dont les noms et montants individuels suivent :

Nom	Prénom	Site	Année diplôme	Période de mobilité	Type de mobilité	Pays	Montant attribué
		Aurillac	BUT 2	S4	Stage	Canada	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Stage	Espagne	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Stage	Australie	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Stage	Belgique	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Stage	Espagne	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Etudes	Canada	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Etudes	Canada	270 €
		Aurillac	BUT 3	S6	Stage	Canada	270 €
		Aurillac	BUT 3	S6	Stage	Suède	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Etudes	Canada	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Stage	Espagne	270 €
		Aurillac	BUT 3	S5+S6	Etudes	Canada	500 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Stage	Rép. Tchèque	270 €
		Aurillac	BUT 3	S6	Stage	Royaume-Uni	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Etudes	Canada	270 €
		Aurillac	BUT 3	S5+S6	Etudes	Canada	500 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Stage	Portugal	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Etudes	Belgique	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Etudes	Canada	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Etudes	Canada	270 €
		Aurillac	BUT 3	S5+S6	Etudes	Canada	500 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Etudes	Canada	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Etudes	Canada	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Stage	Suisse	270 €
		Aurillac	BUT 2	S4	Stage	Belgique	270 €

SAGET-LETHIAS	Axelle	Aurillac	BUT 2	S4	Stage	Espagne	270 €
SANCHEZ	Roma	Aurillac	BUT 2	S4	Stage	Canada	270 €
SCHILD	Romain	Aurillac	BUT 3	S5+S6	Etudes	Canada	500 €
SECK	Fatoumata	Aurillac	BUT 3	S5+S6	Etudes	Canada	500 €
							8 980 €

Article 2 :

Le Président de l'UCA accorde une aide à la mobilité internationale d'un montant total de 6440 € aux 23 étudiants de l'IUT Clermont Auvergne Campus Le Puy en Velay dont les noms et montants individuels suivent :

Nom	Prénom	Site	Année diplôme	Période de mobilité	Type de mobilité	Pays	Montant attribué
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Irlande	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Canada	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Vietnam	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Espagne	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 3	S5+S6	Etudes	Canada	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Pays-Bas	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Canada	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Italie	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Irlande	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Algérie	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 3	S5+S6	Etudes	Canada	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Canada	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 3	S6	Stage	Suisse	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Espagne	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 3	S5+S6	Etudes	Canada	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 3	S5+S6	Etudes	Canada	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Italie	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Suisse	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 3	S5+S6	Etudes	Canada	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Italie	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 3	S5+S6	Etudes	Canada	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 3	S6	Stage	Vietnam	280 €
██████████	██████████	Le Puy en Velay	BUT 2	S4	Stage	Espagne	280 €
							6 440 €

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par
Mathias BERNARD



Le 10 juin 2025

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.